

**PEINTURE TECHNIQUE de PROTECTION
et de PRÉSENTATION
HAUTE TEMPÉRATURE
A SÉCHAGE RAPIDE
UTILISATION TÊTE EN HAUT**

Référence	Teinte
6398	Noir mat
6399	Noir brillant

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

.Préparation à base de résines stables à hautes températures, de charges et pigments résistants aux températures élevées

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	Liquide fluide à visqueux
. MASSE VOLUMIQUE	De 920 à 1090 g/l suivant les teintes
. REACTION CHIMIQUE	Neutre.
. POINT D'ECLAIR	Supérieur à 21 °c et inférieur à 55°C afnor coupe fermée.
. ODEUR	Caractéristique de solvant
. POUVOIR COUVRANT MOYEN	selon épaisseur, nature et porosité du support - 1ère couche : 40 à 50 g/m ² - 2ème couche croisée : 50 g/m ²
. NETTOYAGE MATERIEL d'APPLICATION	Diluant mixte.
. SECHAGE HORS POUSSIERES	- 1ère couche : 10 à 15 mn - 2ème couche croisée : 30 mn à 1 heure
. CONSERVATION (HORS GEL)	12 mois en emballage non ouvert.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Insoluble dans l'eau, prête à l'emploi.
- . Résistance du film de peinture aux températures élevées : **STABLE JUSQU'A UNE TEMPERATURE DE 600 °C.**
- . Peinture de type monocomposant pigmentée : Laque protectrice à séchage rapide. **GRAND POUVOIR COUVRANT.**
- . **Fortement chargée en pigments métalliques** : ASSURE UNE PROTECTION RAPIDE ET DURABLE.
- . Constitue une peinture de protection et de présentation des surfaces métalliques.
- . **Stable**, haute résistance à la lumière, aux intempéries et aux températures élevées, laisse après séchage une protection à caractère intumescent.
- . **ANTICORROSION** : par son pouvoir filmogène, sa richesse en pigments métalliques, **inhibiteurs de corrosion**, protège les surfaces métalliques soumises à des ambiances difficiles.

Support métalliques rigides ou usuels	Exemples d'applications	Utilisateurs
Acier Acier galvanisé Aluminium Zinc Fontes Bois Supports plastiques compatibles	Huisséries Bandes de rives Gouttières Tôles Fixations Portes de chaudières Pots d'échappements Tuyauteries d'eau chaude ou de vapeur Décors de foires ou d'exposition Caddies Matériels de manutention	Menuiseries métalliques Couvreurs Plombiers / Chauffagistes Chaudronniers / Métalliers Installateurs de magasins Installateurs de portails Services des eaux Services techniques Dépanneurs Services de maintenance Grands magasins / industries TP – DDE – Transports Domaine agricole Garages – Stations service Ateliers de peinture /décors Réparateurs Fabricants d'enseignes

MODES ET DOSES D'EMPLOI

1 - / Au préalable, préparer les supports : appliquer sur supports **PROPRES** et **SECS**.

. Selon le cas, nettoyer, dégraisser, dépeussier, éliminer les peintures, oxydes poudreux, sur supports anciens ; si surfaces fortement corrodées, effectuer un phosphodégraissage.

. Vérifier la compatibilité du support avec une peinture en phase solvant.

2 - / Homogénéiser la peinture à l'agitateur mécanique.

3 - / **MATERIELS d'APPLICATION :**

- au rouleau
- à la brosse, au pinceau
- au pistolet pneumatique avec buses adaptées sous pression généralement de 2,5 à 3 bars, au pistolet airless.

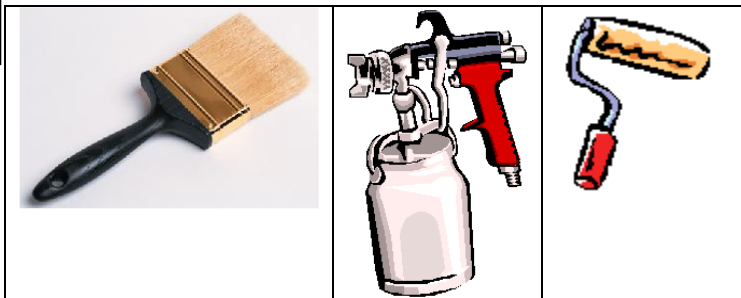
NOTA : Dans le cas d'une application au pistolet basse pression, ajouter 3 à 10 % de diluant approprié 3145, à moduler suivant matériel et fluidité souhaitée.

4 - / **MODE d'APPLICATION :**

- effectuer d'abord une fine couche d'accrochage uniforme
- attendre le séchage hors poussière (15 minutes environ)
- procéder ensuite à l'application d'une ou deux couches croisées, sans tirer de façon excessive, selon nature du support et aspect final souhaité.

IMPORTANT : Pour obtenir un film résistant notamment aux solvants, il est souhaitable que la température de la surface subisse une élévation de température soit environ :

230°C. pendant 8 à 10 mn	205°C. pendant 30 mn	160°C. pendant 3 à 4 heures
--------------------------	----------------------	-----------------------------



RECOMMANDATIONS



DANGER

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P261 Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé : stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité, en emballage hermétiquement fermé.

Ne pas appliquer sur supports gelés, humides ou présentant de la condensation, éviter une humidité relative supérieure à 70% HR.

Travailler en local aéré convenablement ventilé.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

En cas d'incendie, ne jamais utiliser d'eau.

Ne pas rejeter à l'égout.

Conserver hors de la portée des enfants.

En cas d'application dans une atmosphère confinée porter un masque approprié ou assurer une ventilation suffisante.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer la compatibilité.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude
 B.P. 1769 - 98845 NOUMEA
 Tél / Fax: 26 36 76
 E-mail : t-pac@t-pac.nc
 NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
 SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**